

# LA REGULATION - LA RECHERCHE BURUNDAISE - LES SAVANTS CHERCHEURS BURUNDI - ABAPFUMU - TWA EN 2017



SOURCES : AGNEWS, RTNB

---

JANVIER 2017

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT] Le Burundi va se doter d'une stratégie de développement de la statistique 2ème génération

Economie : publié Mardi, le 17/01/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/0/77>

Après la mise en œuvre de la première stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS I) pour la période 2010-2014, le système statistique nationale (SSN) du Burundi a acquis beaucoup d'expériences en matière de planification stratégique dans le domaine de la statistique. C'est en tenant compte de l'impact positif de ces expériences de développement de la statistique dans notre pays que le gouvernement a décidé de doter le SSN de la SNDS-II sur la période 2016-2020.

Avec la SNDS-II, le Burundi vise à disposer d'un SSN opérationnel pouvant répondre de manière efficiente et dans les délais aux besoins en informations statistiques de qualité, fiables et à jour nécessaires pour formulations, le pilotage et le suivi évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets de développement en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. De façon spécifique, la mise en œuvre de la SNDS-II permettra de disposer d'un cadre légal et réglementaire favorable à l'exécution des activités retenues, de renforcer les capacités de production, d'analyse, de communication et de diffusion du SSN. En plus du diagnostic du SSN, elle comprend une vision claire du SSN, un objectif global, des axes stratégiques et des objectifs opérationnels, un plan d'action pluriannuel, un plan de financement, un cadre et des mécanismes de suivi-évaluation.

Le SNDS-II comprend 4 axes :

- Le renforcement de capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN ,
- L'accroissement, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité,
- Le renforcement des capacités du SSN dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières,
- Enfin le suivi des progrès pour la mise en œuvre des ODD, de la révolution des données, des indicateurs d'autres documents nationaux de planification stratégique.

Le coût global de la SNDS-II s'élève à 55,25 milliards de FBU dont 11,63 milliards FBU seront financés par les ressources internes et 43,62 milliards FBU par les ressources externes.

Cela a été annoncé ce mardi lors du lancement officiel de cette SNDS-II par le ministre burundais de la bonne gouvernance Mr Serge Ndayiragije.

---

FEVRIER 2017

[LA REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE OU DE LA JUSTICE] [CVR] Six historiens burundais recrutés par la CVR pour scruter le passé douloureux

<http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/67>

Politique : publié Jeudi, le 23/02/2017 par NYANDWI Dieudonné

La Commission Vérité-Réconciliation (CVR) a déjà enregistré 472 dépositions sur ce qui s'est passé à propos du passé douloureux dans la seule mairie de Bujumbura.

Dans une conférence de presse que le président de la CVR, Monseigneur Jean Louis NAHIMANA, a organisé le jeudi 23 février 2017, il a indiqué que la CVR est entrain de mettre en place des points

focaux pour faciliter le travail de déposition, faute de moyens pour mettre en place ses démembrements dans les provinces et dans les communes.

Quant à la recherche documentaire, le président de la CVR précise que cette commission a recruté un groupe de 6 historiens burundais pour rassembler et analyser les écrits sur les grands événements malheureux qui ont endeuillé le Burundi.

Concernant les commissaires de la CVR qui ne sont plus là, comme l'Abbé Désiré YAMUREMYE et le professeur Didace KIGANAHE, J. Louis NAHIMANA indique que la question se trouve sur la table de l'Assemblée Nationale pour leur remplacement.

[REGULATION DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE] Le ministère de l'énergie et des mines étudie un rapport sur la planification énergétique à l'horizon 2035

Economie : publié Jeudi, le 16/02/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/1>

Le ministère de l'énergie et des mines, en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique AIEA, a organisé ce jeudi 16 février 2017 un atelier de validation d'un document de rapport sur la planification énergétique au Burundi à l'horizon 2035. Ce document produit conjointement avec les experts locaux et ceux de l'AIEA constitue un outil de référence dans le souci de juguler ce déficit énergétique dans le court et moyen terme. Le Directeur Général de l'énergie, Nolasque NDAYIHAYE qui a représenté le ministre lors de l'ouverture de cet atelier a rappelé que l'énergie est un facteur important dans le développement d'un pays. Il a ajouté que cet atelier sur la planification énergétique vient à point nommé en ce moment où le déficit énergétique mérite une attention particulière tant au Burundi que dans les pays de la sous-région, certes à des niveaux différents. Selon toujours le Directeur Général de l'énergie la question de la planification énergétique doit à tout prix trouver remède à court ou moyen terme pour permettre le développement économique du pays. Il a invité tout le monde à être bien déterminé et animé de l'ultime objectif de soutenir la croissance économique et de contribuer dans la lutte contre la pauvreté par le développement des infrastructures énergétiques. Nolasque NDAYIHAYE a rappelé que seules les délibérations de cet atelier permettront de passer de la phase de la théorie à l'identification et à la mise en place des projets. Il a dit que la loi actuelle permet même aux privés d'investir dans ce secteur énergétique. Selon les experts, bien que les résultats de cet atelier permettront à l'autorité compétente de prendre l'une ou l'autre décision dans la mise en place des infrastructures énergétiques, des défis ne manquent pas. Il a cité entre autre l'enclavement du pays, le taux de croissance démographique, forte dépendance aux importations de l'énergie, forte utilisation de la biomasse et les moyens.

[REGULATION DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE] A.N:Adoption du projet de loi en rapport avec le financement de la construction du barrage JJI-MUREMBWE(vidéo)

Economie : publié Samedi, le 25/02/2017 par HAKIZIMANA Mireille

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/78>

L'Assemblée Nationale a adopté ce vendredi 24 Février 2017 le projet de loi portant ratification par la République du Burundi, du contrat de financement pour un montant de 70 millions d'euros entre la République du Burundi et la Banque Européenne d'Investissement.Ce montant sera utilisé dans la construction des centrales hydroélectriques de JJI-MUREMBWE

A.N:Adoption du projet de loi en rapport avec le financement de la construction du barrage JJI-MUREMBWE(vidéo) <https://youtu.be/dzJAtAPyCas>

[REGULATION DE LA POLITIQUE PRIX] Bientôt une mise en place d'une commission qui étudiera la problématique du prix du sucre

Economie : publié Mardi, le 28/02/2017 par GAKIZA Dorine

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/93>

Une commission ad hoc chargée de gérer la question relative à la commercialisation du sucre au Burundi qui est redevenu problématique sera bientôt mise en place par les ministères concernés par le commerce de ce produit de première nécessité. Cela a été signalé par le Ministre de l'intérieur et de la formation patriotique Pascal BARANDAGIYE, c'était lundi 27 février 2017 après une réunion qu'il a tenu conjointement avec le Ministre du développement communal Jeanne d'Arc KAGAYO, à l'endroit de tous les gouverneurs des provinces et administrateurs de toutes les communes du pays. Cela a été pris après avoir remarqué qu'un compromis qui a été pris après une réunion tenue par le Ministre de l'intérieur à l'endroit de tous les concernés par cette question l'année dernière a été détruit, d'une part parce que les quotas n'ont pas été respectés ce qui a provoqué l'énervement des administratifs et des gouverneurs a dit le Ministre de l'intérieur Pascal BARANDAGIYE, car si les quotas sont diminués quelque part, il y a une pénurie et que par conséquent il y a tendance de la hausse du prix suivant la loi de l'offre et de la demande alors que le Ministère du commerce n'a pas changé le prix. Ce prix fixé est effectivement dérisoire, comme l'ont exposé les gouverneurs estiment que les charges qui incombent aux grossistes devant payer les déplacements pour prendre le sucre, sont très importantes.

[REGULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE] Lumicash et Ecocash bientôt des sociétés indépendantes, mais pas concurrents des microfinances

Economie : publié Mardi, le 28/02/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/97>

Les agents de transfert d'argent par téléphonie cellulaire Lumicash de Lumitel et Ecocash de l'econet-leo ont trois mois pour devenir des sociétés indépendantes des sociétés mères de communication. L'exigence a été formulée lors d'un atelier de présentation des règlements relatifs aux services financiers numériques au Burundi organisé par la Banque de la République du Burundi (BRB) mardi 28 février 2017 à l'hôtel Panoramique de Bujumbura.

Ce projet relatif aux services de transfert vise à encourager l'inclusion financière. Comme l'indique Mr Prosper Ngendanganya Directeur de la supervision à la BRB, les transferts d'argent via la téléphonie mobile fonctionnaient sans qu'il ait une loi les régissant. Pour le moment, la BRB a signé un mémorandum d'entente avec l'ARCT pour contrôler ces transferts. Comme le souligne Mr Prosper Ngendanganya, c'est dans le but d'aider la population des milieux ruraux à faible revenu dans leurs dépôts ou retraits tout en veillant sur la sécurité de son argent.

Avec le nouveau règlement, 2 changements vont s'opérer notamment la création des sociétés indépendantes ainsi que la prise en compte des spécificités de ces sociétés. Ces dernières vont continuer à travailler avec les banques commerciales et les institutions de micro finances parce l'argent transféré se trouve sur les comptes dépôts dans ces banques.

L'avantage est que le système préexistant était le réseau des agences existant dans les banques mais avec les nouvelles sociétés beaucoup d'opérations commerciales seront opérées par les agents financiers, pour dire qu'on va élargir les services à moindre coût pour favoriser les activités économiques du milieu rural où les institutions financières classiques ne sont pas répandues. Concernant les inquiétudes des micro-finances qui voient en cela une concurrence, Mr Prosper Ngendanganya dit que la BRB est là pour réguler. Ces sociétés auront un plafond de 500 dollars par jour et 3000 dollars par mois pour le transfert international et ne vont pas dépasser 2 millions de FBU par mois au niveau local, alors que les microfinances ont un plafond largement énorme et avec d'autres activités variées comme l'octroi des crédits, la gestion des salaires ainsi que d'autres transactions diverses.

[REGULATION DE LA POLITIQUE SALARIALE] L'opération d'harmonisation salariale se poursuit et s'étend à ceux qui n'ont pas été régularisés

Economie : publié Mardi, le 28/02/2017 par HAKIZIMANA Mireille

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/96>

La politique nationale d'harmonisation salariale avance graduellement suivant l'ordonnance conjointe qui a été sortie par le Ministre de la Fonction Publique et celui des Finances pour l'ajustement salarial. Ce sont les propos du président de la Commission National pour le Dialogue Social, Serge NGENDAKUMANA. Certains fonctionnaires qui ont un salaire inférieur à celui de l'enseignant avaient eu l'espoir qu'ils vont être régularisés avec le budget national 2016. Ceux qui n'ont pas déposé les listes des fonctionnaires dont les salaires devaient être ajustés, précise NGENDAKUMANA, ont été priés d'acheminer les listes qui montrent la structure salariale de chaque personnel. Cela ne devraient pas tarder, rassure-t-il. Ceux qui sont des administrations personnalisées ou des para publiques sont régis par de nouvelles dispositions légales qui viennent d'être signées par le Président de la République, portant dispositions complémentaires de gouvernance des établissements publics à caractère administratif, des administrations personnalisées de l'Etat et des sociétés à participation publique pour assurer non seulement les meilleurs performances du personnel mais aussi assurer la rentabilité et le résultat de ces entreprises. En fait, ajoute le président de la CNDS, il n'y a pas de revendication à faire. C'est beaucoup plus question d'harmonie consensuelle. Les ministres en charge se mettent ensemble pour voir s'il y a lieu de motiver selon les performances et les résultats atteints ou non.

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION INTERNE / OU DE L'EDUCATION ]

Avec le fond d'appui à l'éducation, le problème de manuels pour le post-fondamental sera résolu

Education : publié Vendredi, le 24/02/2017 par NININHAZWE Gaudiose

L'année scolaire édition 2016-2017 connaît un manque criant de manuel scolaire pour les élèves et le guide pour les enseignants au cours de cette première année. Ce manuel pédagogique n'a pas pu être disponible à temps. D'après le porte-parole du ministère de l'éducation, enseignement supérieur et de la recherche scientifique, JUMA Edouard, 3 sections sur les 6 ont déjà eu le manuel pédagogique. Il indique que pour les 3 autres, le manuel est encore en phase de multiplication et pourra être acheminé dans les différents établissements. Pour le post-fondamental, les outils pédagogiques d'accompagnement sont disponibles dans les écoles. Ces derniers permettent aux enseignants de s'orienter par rapport au contenu des cours. JUMA Edouard signale que le manuel pour élève et guide pour enseignant le problème reste posé. Mais il tranquillise en disant qu'il y a des manuels qui seront distribués pour atténuer cette carence au cour de ce trimestre. Il informe en outre que pour l'exercice 2017, le fond d'appui à l'éducation qui vient d'être créé permettra au ministère de produire suffisamment de manuel des différentes filières de l'enseignement post-fondamental. A travers son porte parole, le ministère en charge de l'éducation demande aux enseignants et responsables des établissements scolaires de travailler en synergie avec les autres établissement qui sont proches en attendant que ces manuels soient disponibles.

-----  
MARS 2017

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION DES GESTIONNAIRES BARUNDI]

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION DES SAVANTS CHERCHEURS

BARUNDI - BAPFUMU/BATWA] [LES ELEVES] Conseil rectoral/UB: le système de prêt-

bourse facilitera l'accès à l'enseignement supérieur

Education : publié Jeudi, le 16/03/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

Le conseil rectoral de l'Université du Burundi s'est réuni en conseil extraordinaire mardi 14 mars 2017 pour échanger sur l'interprétation du décret n°100/18 du 01 février 2017 portant réorganisation du système de gestion des bourses d'études et des stages.

Le conseil est de l'avis que ce décret concrétise les résolutions des états généraux de l'éducation tenu en décembre 2014, qui recommandaient entre autres la réorganisation des services sociaux et prendre rapidement l'option de prêt-bourse sans intérêts pour les étudiants fréquentant l'enseignement supérieur.

Cette politique va faciliter considérablement l'accès à l'enseignement supérieur et plus particulièrement à l'université du Burundi, étant donné qu'elle va permettre la normalisation de la durée de l'année académique. De plus, le système de prêt-bourse est réputé plus équitable, car la bourse classique limite l'accès à l'enseignement supérieur qui est conditionné par les ressources disponibles.

Le conseil invite toutes les parties prenantes à savoir la communauté universitaire, les parents et les pouvoirs publics à soutenir et à accompagner cette réforme pour sa mise en application rapide et effective au vu de ces nombreux avantages.

Le conseil invite également les autorités de l'université du Burundi à amener un dialogue constructif et franc avec tous les concernés pour une meilleure mise en application de cette réforme.

[ REGULATION DE LA CULTURE ] Bubanza/ compétition: La culture burundaise à l'honneur  
Culture : publié Dimanche, le 12/03/2017 par HAKIZIMANA Mireille

Le président de l'assemblée nationale Pascal NYABENDA a assisté ce samedi 11 Mars 2017 à la finale des tournois des groupes de danses traditionnelles de Bubanza.

Dans cette finale, le groupe d'animation de la commune Mpanda a été classé premier dans la danse folklorique. Dans la chanson avec l'utilisation d'instruments de musique traditionnelle, la première place est revenue au groupe d'animation de la commune Gihanga. Au tambour c'est la commune Musigati qui a séduit le jury et s'est classé première. A l'issue des compétitions, le président de l'assemblée nationale a remis les prix à tous les groupe d'animation qui ont participé. Au premier dans chaque discipline, le président de l'assemblée nationale a ajouté une enveloppe de 60 mille Fbu sur les 40 mille qui étaient prévus par le comité d'organisation. Aux autres compétiteurs le président de l'assemblée nationale a remis une enveloppe de 30 mille Fbu en guise d'encouragement. Selon le président de l'assemblée nationale, il faut que les activités culturelles et même sportives soient renforcées, car ca peut donner du travail et faire vivre les gens. Il y a moyen de profiter de ses dons naturels et se faire vivre. Selon le gouverneur de la province Bubanza, cette compétition culturelle permet de consolider la culture nationale et d'identifier les groupes d'animation les plus performants qui peuvent faire des exhibitions lors des fêtes. Ce genre de compétition sera organisé chaque année.

-----  
[REGULATION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE / AGRICOLE]

Le Conseil Economique et Social propose aux banques de financer l'agriculture

Economie : publié Mercredi, le 08/03/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/152>

L'économie du pays peut s'améliorer quand les différents filières qui forment l'agriculture sont prises comme priorité. C'est ce qui a été dit dans une réunion qui a été organisée ce mardi 07 mars 2017 par le Conseil Economique et Social qui a regroupé les représentants des commerçants, de la société civile et d'autres. La présidente de ce conseil, Denise SINANKWA,, a dit que cette économie agricole ne serait possible que quand les banques burundaises s'organisent autrement dans le but de faire parvenir les crédits aux petits agriculteurs. Les experts qui ont fait des exposés au cours de cette réunion ont passé en revue tout en tas de mécanismes à mettre en place, que ça soit au

niveau du financement ou au niveau des mécanismes institutionnels légaux, pour qu'on relance l'agriculture. Les idées majeures s'articulaient autour de la mise en place d'une institution financière spécialisée dans le domaine de l'agriculture seulement ainsi que la mise en place d'un fond de garantie et la relance des micro-assurances, ce qui n'existent pas au Burundi. L'un des conférenciers Boaz NIMPE a fait savoir que si cette stratégie bancaire est mise en place, il serait bon que la banque centrale disponibilise de la liquidité nécessaire aux banques qui s'intéresseraient au financement de la filière agricole.

-----  
[REGULATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE] Le ministère de l'agriculture et de l'élevage est pour des spécialisations agricoles selon les régions

Economie : publié Lundi, le 13/03/2017 par BUZUGURI Goreth

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/205>

Le Conseil des Ministres a recommandé la régionalisation des cultures suivant les spécificités régionales pour telle ou telle autre culture afin de maîtriser les déficits alimentaires observés de façon cyclique dans le pays. Au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, les études longtermes produites à cet effet sont aujourd'hui en cours d'exécution et les experts en la matière affirment s'attendre à des résultats satisfaisants cette année comme le confirme le Directeur Général en charge de la planification agricole et animale au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage NDABEMEYE Gérard.

Selon ce dernier, on constate que les agriculteurs cultivent toutes les cultures malgré que certaines cultures n'ont pas de potentialité de produire plus dans telle ou telle autre région, raison pour laquelle le Ministère de l'agriculture et de l'élevage a produit un document stratégique de régionalisation de l'agriculture au Burundi où on définit les zones agro-écologiques et les potentialités de production des cultures. Il indique que l'on a déterminé également les rendements potentiels par culture qu'on doit atteindre selon le programme de régionalisation. Le Directeur Général fait savoir que le riz et le maïs produisent plus dans la plaine de l'Imbo, dans le Mosso et également dans le Bugesera. Ils veulent intensifier ces cultures dans les marais d'altitude. L'autre constat est que la pomme de terre produit plus dans le Mugamba et Bututsi et cette culture sera intensifiée dans ces régions, précise le Directeur Général Gérard NDABEMEYE. Pour que ce programme puisse donner des résultats, Gérard NDABEMEYE préconise l'implication de l'administration et la le consentement des agriculteurs. Il souligne que les marais sont déjà aménagés pour y planter le riz et le maïs au cours de cette année 2017 afin que les résultats obtenus puissent être répliqués sur les collines.

[REGULATION DES POLITIQUES COMMERCIALE ET ENTREPRENARIALE ] CFCIB:

Partenariat Public-Privé, défis et opportunités

Economie : publié Vendredi, le 10/03/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/181>

La chambre fédérale de commerce et d'industrie du Burundi CFCIB en sigle organise ce vendredi 10 mars 2017 une activité de Networking baptisée « café du président » dans le cadre d'échanger de façon conviviale et libre. Ce café était convié aux représentants des opérateurs économiques et ceux du ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme et l'office burundais des recettes sous le thème « Partenariat Public-Privé, défis et opportunités ». Dans cette activité l'assistant du ministre du Commerce et de l'Industrie, Aimable NKUNZUMWAMI qui a représenté le ministre a rappelé aux opérateurs économiques que depuis 1990 la Banque mondiale fut la 1ère institution multilatérale favorable et encourageant le Partenariat Public-Privé. Il leur a annoncé que le ministère a pour mission de favoriser les opérateurs pour élargir l'assiette fiscale. Dans la même logique de faciliter les opérateurs économiques, le ministère a mis en place un cadre légal surtout

dans la loi de 2015 sur le Partenariat Public-Privé ainsi que la loi sur les marchés publics que les équipes techniques ont déjà mis en place. Cette loi est à la table de l'Assemblée Nationale pour étude et adoption. Pour le président de la CFCIB, Audace NDAYIZEYE, le Partenariat Public-Privé permet d'optimiser l'usage des ressources publiques rares à d'autres dépenses prioritaires, de mieux gérer des services publics et ce partenariat doit être gagnant-gagnant. Audace NDAYIZEYE a rappelé que le secteur privé a besoin de l'état par la mise en place de la politique cohérente, acceptable, transparente et un cadre favorable à l'investissement privé aux risques prédictibles. Pour réussir ce pari, il faut un cadre juridique et réglementaire fiable afin d'inciter les investisseurs à s'engager car ce sont eux les créateurs d'emplois et qui diminuent le chômage qui est l'indice de la pauvreté. Il a révélé des défis rencontrés au cours de leurs activités comme le manque de renforcement des capacités, le problème de la politique cohérente, la corruption et le non séparation claire des responsabilités. Il a enfin remercié l'initiative du gouvernement d'avoir songé à mettre en place le cadre de dialogue entre les privés et le public qui est fonctionnel depuis un certain temps et qui a déjà ses résultats. Les opérateurs ont proposé la compétitivité dans les marchés publics et d'éviter ainsi le gré à gré, de mettre les personnes compétentes dans l'agence de régulation des marchés, de chercher comment décrocher les financements du Fond Mondiale qui actuellement est orienté dans l'environnement, de traduire les textes et lois réglementaires en Kirundi.

---

AVRIL 2017

[REGULATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE DES BARUNDI] [LE SUCRE] [LE CARBURANT] A N: la CPBG présente le rapport sur la commercialisation du sucre et du carburant Economie : publié Mardi, le 25/04/2017 par BIGIRIMANA Raphaël

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/2/35>

L'Assemblée nationale a analysé mardi 25 avril 2017 le rapport de la commission permanente de la bonne gouvernance (CPBP) sur les descentes qu'elle a effectuées dans les différentes provinces du pays. L'objectif de ces descentes étaient de se rendre compte des problèmes liés à la commercialisation du sucre et du carburant. La présidente de la commission Bénigne Rurahinda a indiqué qu'il y a plusieurs raisons de pénurie de ces produits . Elle cite notamment la quantité insuffisante du sucre produit et le manque de devises pour l'importation du carburant . Elle souligne également que ce problème de devises est à la base de la réduction du nombre des entreprises importatrices du carburant qui a passé de 10 à deux pour le moment. La Ministre du commerce et celui de l'Energie et des Mines étaient les invités du jour pour donner des éclaircissements sur cette question de commercialisation des produits sensibles comme le sucre et le carburant.

---

MAI 2017

[REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE],[LE DIRECTEUR DS UN MINISTERE] [LE MAGISTRAT] justice/corruption: une liste des magistrats condamnés sera bientôt présentée au CSM avec proposition de révocation

Justice : publié Jeudi, le 18/05/2017 par HAKIZIMANA Mireille

La direction de l'organisation judiciaire ayant en charge la question quotidienne de la carrière des magistrats et des agents de l'ordre judiciaire ; met en garde certains magistrats et agents de l'ordre judiciaire ; justiciables et chômeurs qui s'adonnent aux pratiques de corruption.

Le Directeur de l'organisation judiciaire Nestor KAYOBERA, indique que certains magistrats et agents de l'ordre judiciaire se sont même constitués en de véritables commissionnaires et collectent des sommes d'argent auprès des chômeurs, en leur promettant de leur trouver urgemment du travail ; en impliquant malheureusement certaines autorités du ministère.

Il ajoute que certains magistrats des juridictions supérieures, parquets généraux, parquets de la république, ceux des tribunaux de résidence ; peu soient-ils ; croupissent actuellement dans les maisons de détention pour actes de corruption et infractions connexes, d'autres sont en liberté provisoire mais leur carrière a été suspendue.

Quelques magistrats de l'ordre judiciaire et des malheureux citoyens ordinaires, hommes et femmes, précise-t-il, viennent d'être arrêtés et sont actuellement en détention préventive.

Très prochainement, fait savoir Nestor KAYOBERA, une liste des magistrats qui ont été condamnés définitivement sera présentée au conseil supérieur de la magistrature avec proposition de révocation pour qu'ils ne fassent plus de démarche de réintégration dans la magistrature burundaise comme certains d'entre eux veulent le faire.

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE] Le 2ème Vice-Président de l'AN promet un combat sans merci aux corrompus et corrupteurs

Economie : publié Mercredi, le 24/05/2017 par BIGIRIMANA Raphaël  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/2/224>

Le deuxième vice-Président de l'Assemblée Nationale Jocky Chantal Nkurunziza a rencontré mardi 23 mai 2017 à Busoni en province de Kirundo les administratifs, les responsables dans le secteur de la défense et de la sécurité publique, les commerçants et les représentants dans d'autres secteurs du pays. Ils ont échangé sur la lutte contre la corruption et la fraude.

Jocky Chantal Nkurunziza a indiqué que ceux qui seront appréhendés dans cette infraction, surtout pour le café et les minerais seront punis conformément à la loi. Lors de l'ouverture de cette réunion le 2ème vice-Président de l'assemblée nationale Jocky Chantal Nkurunziza a fait savoir que les pratiques de la fraude et de la corruption constituent un handicap au développement du pays occasion de promettre un combat sans merci aux corrompus et corrupteurs ainsi qu'au fraudeur afin d'éradiquer à jamais ces pratiques qui gangrènent la société burundaise.

Les gens qui s'adonnent à la fraude et à la corruption sont certes devenus nombreux a affirmé le numéro 2 de l'Assemblée Nationale, mais la force de ces derniers ne peut pas dépasser celle des institutions chargées de lutter contre ces mauvaises pratiques a-t-elle rassuré. Jocky Chantal a alors saisi cette opportunité pour appeler tous ceux qui ont fait de la corruption et de la fraude leur mode de vie, de se ressaisir et d'en découdre avec ces actes inciviques car, les efforts supplémentaires seront déployés pour arrêter leurs auteurs et les traduire en justice a-t-elle promis.

Hon. Jocky Chantal Nkurunziza a donné aux participants à la réunion l'occasion de s'exprimer afin d'échanger sur l'état des lieux de la corruption et de la fraude dans différents secteurs de la vie dans la province de Kirundo. Force a été de constater que 2 députés élus dans la circonscription de Kirundo et un administrateur qui ont pris la parole abondent dans le même sens que le 2ème Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

[LA REGULATION DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE / MEDIA ] [LA REGULATION DE LA POLITIQUE DE LA COMMUNICATION / MEDIA ] [SCIENTIFIQUES] [TECHNISCIENS] [JOURNALISME] Minicommunication/atelier: "méga données pour un méga impact"

Sciences : publié Vendredi, le 19/05/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

Le ministère des postes, des technologies de l'information, de la communication et des médias en collaboration avec l'agence de régulation et de contrôle des télécommunications (ARCT), a organisé un atelier d'échange dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information édition 2017. Cette journée a été célébrée sous thème: " big data for big impact" qui signifie "méga données pour un méga impact".

Le ministre des postes, des technologies de l'information, de la communication et des médias, Nestor BANKUMUKUNZI qui a ouvert cette atelier a iniqué que cette journée rappelle la création de l'union Internationale des Télécommunications en 1865. Elle revêt également une importance capitale dans le domaine des télécommunications et offre une occasion de jeter un regard rétrospectif pour évaluer le pas franchi et mesurer l'ampleur des défis que nous sommes appelés à relever, ajoute Nestor BANKUMUKUNZI.

Selon toujours le ministre, l'application des Technologies de l'Information et de la Communication dans tous les secteurs de la vie socio-économique du pays pourrait contribuer de façon significative à accélérer au développement. Les TIC permettent entre autre d'optimiser les coûts de planification, de production, de distribution et de transport et ainsi améliorer les rendements. Cela concourt à l'amélioration du bien être des populations. En termes de développement économique, les TIC peuvent jouer un rôle stratégique dans les différents secteurs d'activités, plus particulièrement ceux qui touchent la majorité des populations comme : l'agriculture, les finances, l'industrie, le tourisme, l'éducation, la médecine, etc.

Le choix du thème « les méga données pour un méga-impact » de cette année vient à point nommé au Burundi car cette journée est une occasion de se pencher sur le potentiel des méga données au service du développement et sur les possibilités de transformer un volume incroyable de données en informations susceptibles de favoriser le développement de notre pays, souligne Nestor BANKUMUKUNZI .

Selon le ministre en charge des TIC, le Gouvernement du Burundi a compris la nécessité des TIC à travers l'initiation d'un projet de la mise en place d'un Data center national intégré. Ce projet aura pour finalité une mise place efficiente et coordonnée d'une Administration électronique tout en s'inscrivant d'une part dans la droite ligne de la Politique nationale des TIC dans ses Axes stratégiques et d'autre part des directives de la stratégie nationale large bande Burundi 2025 issue de la Coopération entre le Burundi et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)

Avant pris part à cet atelier, les partenaires publics et privés qui opèrent dans le système des technologies de l'information.

[REGULATION DES FONCTIONNAIRES/AUDITEURS BURUNDI] [REGULATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE ET DE L'ELEVAGE] Minagri/Formation: une utilisation rationnelle des ressources par des cadres rodés en méthodologie de vérification

Economie : publié Mardi, le 30/05/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/3/6>

Le ministère de l'agriculture et de l'élevage (Minagrie) en collaboration avec l'inspection générale de l'état a organisé mardi 29 mai 2017, un atelier de 10 jours à l'endroit des auditeurs internes du ministère de l'agriculture et de l'élevage en méthodologie de vérification.

Le Secrétaire Permanent au ministère de l'agriculture et de l'élevage Séverin Bagorikunda, dans son allocution de l'ouverture de l'atelier, a indiqué que le secteur agricole joue un rôle prépondérant dans l'économie du pays en ce sens qu'il contribue pour 44% du PIB et 95% des recettes d'exportation.

Dans la vision 2025 tout comme le cadre stratégique de croissance économique et de lutte contre la pauvreté CSLPII, le pays propose de faire de la modernisation et la diversification de l'agriculture et de l'élevage. C'est une des priorités de la croissance économique et cela ne serait atteint qu'avec une bonne utilisation rationnelle des ressources allouées au secteur agricole qui serait faite par les cadres rodés en méthodologie de vérification. Raison pour laquelle, le ministère de l'agriculture et de l'élevage a jugé bon de former ses cadres sur financement du budget de l'état pour que les inspecteurs du ministère acquièrent des connaissances suffisantes leur permettant de travailler avec professionnalisme.

Séverin Bagorikunda précise aussi que cette formation des auditeurs vient répondre à la demande du gouvernement fixant une loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant organisation générale de l'administration publique. Cette dernière interpelle tous les ministères de se doter d'un service chargé de l'inspection. Le minagrie a prévu dans son organigramme la mise en place d'une inspection générale dans son article 6, et une cellule en charge de l'audit interne afin de répondre à cet impératif de vérification.

Séverin Bagorikunda souhaitent qu'à la fin de la formation les auditeurs seront en mesure d'effectuer des inspections dans toutes les juridictions du ministère, des inspections conformes aux normes acceptées et surtout de contrôler l'utilisation des ressources financières et non financières. Après la formation, ces auditeurs vont à leur tour former leurs collègues dans les différentes directions générales et services du ministère.

---

JUIN 2017

[LA REGULATION DE LA GESTION DE LA POLITIQUE JUDICAIRES] [MINISTERE] Justice:  
la population appelée à dénoncer les cas de non-exécution de jugement deux semaines après  
délibération

Justice : publié Vendredi, le 02/06/2017 par HAKIZIMANA Mireille

Le Ministre de la justice Aimée Laurentine Kanyana a tenu une réunion jeudi 1er juin 2017 au chef-lieu de la province Ngozi, à l'intention des Chefs de service dudit ministère.

Une durée ne dépassant pas deux semaines après délibération a été donnée à la population burundaise pour dénoncer tout cas de non-exécution de jugement et d'approcher le ministre en sa personne pour punir les coupables.

Selon le Ministre de la justice, trois points étaient à l'ordre du jour à savoir la validation de l'annuaire statistique pour les années 2015 et 2016, échanger sur la campagne d'exécution des décisions judiciaires, des constats et des itinérances qu'on va ouvrir lundi 05 juin 2017. Il s'agissait également d'échanger sur la discipline des magistrats.

Pour améliorer cette discipline, le Ministre de la justice a fait savoir qu'il faut d'abord la sensibilisation sur le code déontologique des magistrats, mettre en avant la formation des magistrats et faire aussi le suivi de l'activité des services judiciaires et d'autres services pour pouvoir déceler les cas de fraude. Tous les cas de fraude qui sont constatés, ajoute-t-elle, sont punis conformément à la loi avec beaucoup de rigueur. Ces derniers jours, on a attrapé beaucoup de magistrats, poursuit-elle, les dossiers sont en cours de traitement au parquet général près la cour anti-corruption. Les mesures administratives sont déjà prises. Elle précise qu'un magistrat qui a un dossier pénal ouvert pour fraude, pour corruption ne peut plus siéger pour rendre la justice, parce qu'il n'est pas digne de trancher d'autres affaires.

Le Ministre de la justice a profité de l'occasion pour appeler toute la population burundaise à dénoncer tout magistrat corrompu afin qu'il soit puni.

Ceux qui pensent obtenir gain de cause après avoir procédé à la corruption, elle leur conseille d'abandonner cette pratique, qu'ils sachent qu'au niveau de la justice, il y a plusieurs échelons et qu'on peut toujours corriger les mal jugés. Les affaires peuvent commencer au tribunal de résidence, fait-elle remarquer, celui qui a perdu le procès a droit d'interjeter appel au tribunal de grande instance. Celui qui a commencé au tribunal de grande instance, il peut interjeter appel à la cours d'appel.

Il faut savoir que la cours d'appel a aussi une nouvelle compétence qui lui est accordée, une compétence spéciale en matière foncière surtout parce que cette matière regorge de beaucoup d'affaires. Il y a même moyens d'aller au ministère de la justice pour demander la révision s'il y a un mal jugé. Il faut que la population sache que si la vérité est là, il ne sera pas refusé à qui de droit tant qu'il y aura d'autres personnes de bonne volonté parce que tout le monde n'est pas de cette catégorie des gens qui ne veulent pas que la vérité triomphe dans la vie de tous les jours.

Il sied de signaler qu'à partir de lundi 05 mai 2017, sous l'appui financier du PNUD, le ministère de la justice va lancer en province de Mwaro, une campagne de deux semaines qui s'étendra sur 12 provinces du pays pour exécuter les jugements ayant dépassé les délais.

-----  
[LA REGULATION DE LA GESTION DE LA POLITIQUE JUDICAIRE] [SYNDICAT] Justice:  
la COSYBU demande la réintégration des travailleurs ayant gagné leurs procès  
Justice : publié Vendredi, le 09/06/2017 par HAKIZIMANA Mireille

Au moment où le ministère de la justice a récemment entrepris une campagne d'exécution des jugements rendus par les cours et tribunaux mais non exécutés, les représentants des travailleurs du secteur public et privé demandent à ce que l'inspection judiciaire se penche aussi sur les dossiers des travailleurs.

Selon Célestin Nsavyimana, Vice-Président de la Confédération des syndicats du Burundi(COSYBU), la plupart de ces dossiers des travailleurs concernent des gens qui ont été chassés injustement de leur travail, mais qui n'ont jamais été réintégrés même après avoir gagné le procès.

Célestin Nsavyimana salue cette mesure et demande qu'on se souvienne de certains travailleurs qui ont gagné des procès et qui n'ont jamais été exécutés. Le Vice-Président de la COSYBU parle des travailleurs qui étaient membres du comité syndical de l'entreprise Léo. Ceux-là ont été chassés à cause de leurs activités syndicales. Ils ont saisi les tribunaux et ont gagné. Célestin Nsavyimana fait savoir que la COSYBU a demandé qu'ils soient rétablis dans leurs droits mais ça n'a pas encore été fait.

Le Vice-Président de la COSYBU évoque d'autres cas comme le cas de PROTEM où les travailleurs faisant partie du comité syndical ont été chassés parce qu'ils réclamaient la protection sociale des travailleurs auprès de l'employeur. Il indique que ces membres du comité syndical ont tous été chassés. La COSYBU demande à cette commission qui fait des descentes de se pencher sur le cas de ces travailleurs qui subissent des injustices de la part de leurs employeurs en refusant l'exécution des jugements rendus, afin qu'ils soient rétablis dans leurs droits.

-----  
[REGULATION DE LA POLITIQUE ] ISTEEBU/Atelier :les utilisateurs des données statistiques sont satisfaits à 48.2%

Economie : publié Mercredi, le 07/06/2017 par NDARIBAZE Jean Marie  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/3/70>

L'institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU) a organisé mercredi 07 juin 2017, un atelier pour présenter un rapport provisoire de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs et producteurs des statistiques officielles.

Cette enquête sur la satisfaction des utilisateurs et de production officielles 2017 a concerné 180 structures dont les services statistiques sectoriels, les entreprises, les partenaires techniques et financiers, les centres de recherche, les administrations décentralisées et personnalisées.

Comme l'indique le Directeur Général de ISTEEBU Nicolas Ndayishimiye, lors de l'enquête, les résultats montrent que les statistiques démographique, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et l'élevage, de la pauvreté et des conditions des ménages sont les plus utilisées dans les proportions variant entre 52 et 71%. Celles peu utilisées sont les statistiques liées à la dette publique, la criminalité, les assurances commerciales, la balance de paiement et les prévisions macroéconomiques qui varient entre 5 et 10%. Nicolas Ndayishimiye fait savoir que les utilisateurs des données statistiques sont satisfaits à 48.2%

Le Directeur Général de ISTEEBU précise que les statistiques qu'on utilise au Burundi sont sur le format papier et sur format électronique mais l'accès aux productions est en général plus facile en format papier.

Au Burundi, les principaux producteurs des statistiques officielles sont l'ISTEEBU à 35%, l'OBR à 11.9% et la BRB à 10.2%.

Nicolas Ndayishimiye dit que les statistiques officielles sont utilisées principalement dans le cadre de l'analyse des évolutions courantes pour orienter les décisions de court terme mais également pour les analyses des tendances pour orienter la formulation des politiques de long terme.

Les participants dans cet atelier ont souhaité que la couverture géographique des statistiques arrive au niveau des collines et aussi l'amélioration de la fiabilité de certaines données statistiques.

Au regard des résultats de cette enquête, ils ont formulé des recommandations comme une large diffusion des statistiques dans tous les domaines, assurer une meilleure diffusion des productions statistiques à travers les moyens électroniques et les médias de masse, publier et respecter le calendrier de publication. Ils souhaitent également un véritable dialogue entre producteurs et utilisateurs.

[REGULATION DES ENTREPRENEURS / ASSUREURS BARUNDI] Les sociétés d'assurances appelées à augmenter leur contribution dans l'économie nationale  
Economie : publié Jeudi, le 22/06/2017 par NYANDWI Dieudonné  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/3/169>

L'Agence de régulation et de contrôle des assurances ARCA a organisé, en collaboration avec le projet de développement du secteur privé de la Banque mondiale, une réunion à l'endroit des acteurs du secteurs des assurances du Burundi. Cette réunion a eu lieu à Bujumbura jeudi 22 juin 2017.

Le Secrétaire de l' ARCA Gervais NGIRIRWA a fait savoir que le but de la réunion était de valider un plan stratégique de l'ARCA 2018-2022.

M. Gervais NGIRIRWA a expliqué que ce plan définit les domaines d'action, les objectifs à atteindre et les stratégies pour atteindre ces objectifs. Il a ajouté que ce plan définit aussi l'état des lieux du secteur des assurances, précisant que 7 compagnies d'assurance opèrent actuellement au Burundi avec 11 courtiers (société de courtage agréés) et 9 agents généraux intermédiaires.

Le Secrétaire de l' ARCA a également indiqué que les opérations de ces compagnies d'assurances ont dégagé un chiffre d'affaire d'environ 36 milliards au cours de l'exercice 2015 mais que l'apport de ce secteur dans l'économie nationale oscille autour de 0.83%, ce qui est trop peu par rapport à la sous-région, a-t-il dit.

Selon M. Gervais NGIRIRWA, ce plan permettra aux sociétés d'assurances d'augmenter le taux de pénétration en matière de leur contribution dans l'économie nationale comme c'est le cas dans les autres pays de la région.

---

JUILLET 2017

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE LA GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES ]  
Gestion des catastrophes : les députés sont parmi les décideurs  
Environnement : publié Mercredi, le 26/07/2017 par NDARIBAZE Jean Marie  
La Plateforme nationale de gestion et de prévention des catastrophes en collaboration avec l'ABUTIP A a organisé mardi 25 juillet 2017, un atelier à l'endroit des parlementaires afin de les sensibiliser sur la réduction des risques et des catastrophes.

L'Honorable Bernard Ndayizeye qui a représenté l'assemblée nationale a indiqué que c'est une occasion à ces députés de prendre conscience en matière de prévention et gestion des risques et catastrophes.

Antoine Ntemako, le Directeur Général de la protection civile a indiqué que le parlement a été choisi car, son personnel fait partie des décideurs politiques qui peuvent contribuer afin qu'il y ait un cadre légal en matière de prévention et gestion des risques et catastrophes.

---

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION INTERNE / OU DE L'EDUCATION ]  
[ REGULATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION DES SAVANTS-CHERCHEURS  
BARUNDI - BAPFUMA/BATWA BARUNDI ] L'Université du Burundi lance officiellement son  
Ecole Doctorale

Education : publié Jeudi, le 20/07/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

Dans le cadre de la semaine dédiée à l'Université du Burundi édition 2017, l'Université du Burundi a organisé une série d'activités jeudi 20 juillet 2017. Ces activités ont débutées par la coupure du ruban et de la pose de la première pierre par le deuxième Vice-président de la république du Burundi, Joseph Butore, de la construction du bâtiment modèle de l'institut Confucius de l'université du Burundi au campus Mutanga.

Ce bâtiment d'une valeur d'un million de dollars américains dont le délai d'exécution des travaux est de 5 mois. Ce bloc de deux niveaux comportera 8 salles de classes, une bibliothèque, la salle des professeurs, la salle des activités socioculturelles et une laboratoire d'études des langues.

Après le campus Mutanga, le deuxième Vice-président, Joseph Butore a procédé au lancement officiel de la semaine de l'université et de son Ecole doctorale. Ses travaux ont débutés par une visite guidée des stands de la faculté des sciences de l'ingénieur.

Dans son mot d'accueil le recteur de l'université, Gaspard Banyankimbona a rappelé que l'université du Burundi n'a cessé d'évoluer comme le témoigne le lancement officiel de l'Ecole doctorale. Pour lui, la réussite de la mise en œuvre de la réforme BMD(Baccalauréat Master Doctorat) est la principale préoccupation de l'administration de l'université du Burundi et tous ses acteurs et partenaires.

Sous la coordination de la direction de l'assurance qualité, les enseignants se sont adonnés à un travail laborieux et continu pour l'élaboration des offres de formation en passant par l'identification des débouchés potentiels pour lesquels, il faut former des ressources humaines et la définition des compétences de sortie liées à l'exercice des métiers y relatifs.

Dans son allocution le deuxième Vice-président a promis que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour la réussite de ce pari. Joseph Butore a précisé que l'Ecole doctorale débutera avec l'année académique 2017-2018 avec deux domaines à savoir les sciences et les sciences humaines. Il appelé de tout à chacun qui contribuera dans cette formation de dispenser la formation doctorale répondant aux standards internationaux.

Après les discours, c'était l'occasion de discerner les certificats de mérite aux personnalités qui se sont données corps et âme à la réforme BMD à l'Université du Burundi

---

[REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE ] [INFLUENCE EXTERIEUR] Justice/  
PNUD : les justiciables vont avoir des avocats sans payer  
Justice : publié Mercredi, le 19/07/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

Le ministère de la justice et garde des sceaux en collaboration avec le PNUD a organisé mardi 18 juillet 2017 en province de Ngozi, un atelier de planification de la campagne d'assistance judiciaire aux personnes vulnérables.

Le Ministre de la justice Aimée Laurentine Kanyana qui a ouvert cet atelier a fait savoir que l'accès à la justice signifie « exprimer clairement le problème en se basant sur la loi ». Elle a ajouté que ce projet aidera à montrer à la communauté nationale et internationale qu'au Burundi il ya des avocats agréés qui sont responsables des actes qu'ils posent. Elle ajoute que la valeur ajoutée dans ce projet est que la population bénéficiera des avocats de défense sans payer les frais. Ça sera également une façon de montrer à la population qu'il ya des avocats qui sont au service de la nation, a jouté le ministre Kanyana.

Dans ce même cadre de collaboration entre la justice et le PNUD, plus de 7000 dossiers sur 20000 ont déjà été exécutés dans les 6 dernières semaines par la commission chargée des descentes, de constat, exécution, vérification et itinérance. C'est une commission composée de 15 personnes où le secrétaire de cette commission Nicodème Gahimbare fait savoir que les résultats sont satisfaisants car les juges se rendent sur les lieux pour statuer sur terrain et après, ils vont dans les parquets pour vérifier les procès verbaux.

-----  
[REGULATION DES FONCTIONNAIRES OU TUTSI BARUNDI] AN : le Ministre des finances répond aux questions des députés  
Economie : publié Samedi, le 15/07/2017 par NYANDWI Dieudonné  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/4/54>

Le Ministre des finances Domitien NDIHOKUBWAYO était l'invité à l'Assemblée Nationale vendredi 14 juillet 2017 pour répondre aux questions orales sur l'état de fonctionnement de l'office burundais des recettes OBR.

L'insuffisance du personnel, le manque de scanners et d'ordinateurs ainsi que le manque de ponts bascules sont entre autres les défis auxquels fait face l'OBR, selon le rapport présenté par la commission permanente chargée des finances à l'Assemblée Nationale. Ce rapport indique également que certains bureaux de l'OBR sont loin des frontières ce qui peut favoriser la fraude selon le président de cette commission.

Le Ministre NDIHOKUBWAYO a indiqué que l'OBR compte à peu près 800 employés. Ces effectifs restent insuffisants vu l'étendue du pays et le travail que le personnel de l'OBR doit accomplir, a précisé le Ministre des finances.

Néanmoins il fait savoir que le recrutement se fera petit à petit selon les moyens dont dispose le pays.

En ce qui concerne la question des bureaux de l'OBR qui sont éloignés des frontières, le Ministre des finances a tranquilisé, promettant que d'ici peu certains bureaux seront construits sur la frontière pour faciliter le contrôle des flux des marchandises et pour juguler la fraude.

[REGULATION DES AGRICULTEURS ET CULTIVATEURS BARUNDI] Les coopératives: source de l'auto développement  
Economie : publié Lundi, le 24/07/2017 par BIGIRIMANA Raphaël  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/4/106>

La journée internationale des coopératives a été célébrée samedi 22 juillet 2017 dans la province de Ngozi sous le thème : « mettons ensemble nos idées et connaissances dans le but de promouvoir les coopératives. »

Différentes associations venant de tous les coins du pays étaient venues exposer leurs produits en cette journée internationale des coopératives. Le Ministre du développement communal Jeanne d'Arc Kagayo a interpellé la population à ne pas toujours travailler en solo mais à toujours travailler en association.

Elle a indiqué qu'une nouvelle loi régissant les coopératives a été signée dernièrement par le Président de la République dans le but de sensibiliser la population à travailler en association pour leur auto développement.

Alain Gervain Citegetse, un parmi ceux qui travaillent en association, apprécie le pas déjà franchi. Rappelons que la journée internationale des coopératives a été célébrée pour la 1ère fois en 1995.

---

AOUT 2017

[REGULATION DE LA POLITIQUE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE] [ LES SAVANTS CHERCHEURS BARUNDI / BAPFUMU-BATWA ] Le CRDS engagé pour l'usage des TICs dans l'enseignement des sciences  
Education : publié Mardi, le 29/08/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

Le centre de recherche en didactique et de diffusion des sciences au Burundi(CRDS) a organisé mardi 29 août 2017 à l'Université du Burundi un atelier d'échange dans le cadre du projet d'usage des TICs dans l'enseignement des sciences et appui pédagogique au Burundi.

Les directeurs des écoles secondaires pilotes étaient invités dans cet atelier de restitution des résultats de recherche-action. Le directeur du CRDS, Dr Alexis Banuza a fait savoir qu'ils travaillent avec les écoles secondaires dans le but de former depuis la pépinière jusqu'à l'élite.

Cet atelier a comme objectif de partager les réalisations du CRDS durant l'année scolaire 2016-2017 et d'identifier les défis et opportunités afin de formuler des recommandations en vue de dégager les actions concrètes à mener qui boosteront l'amélioration de la qualité de l'enseignement en général et des sciences en particulier au Burundi.

Dr Alexis Banuza ajoute que partant du principe qu'aucun pays du monde n'a jamais atteint le développement durable sans système éducatif efficace. Il est également convaincu qu'investir dans

l'éducation est la meilleure façon pour sortir de la pauvreté d'où donc la création du CRDS pour contribuer activement à amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences au Burundi.

[ REGULATION OU EVALUATION DE LA GESTION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE] Cour Anti-corruption/Bilan:120 arrêts jugés et prononcés  
Justice : publié Jeudi, le 10/08/2017 par BIGIRIMANA Raphaël <http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/4/234>

La Cour Anti-corruption et son Parquet Général a présenté jeudi 10 août 2017 son bilan semestriel de l'année 2017. Le porte-parole de la Cour Anti-corruption Ndizeye Alphonsine a indiqué que 120 arrêts ont été jugés et prononcés. Le montant en jeu était de 2.429.650.273 Fbu, 960 kg de haricots, 128 kg d'huile de palme et 30 rouleaux de fil électrique a-t-elle précisé.

Le porte-parole de la Cour Anti-corruption précise que la Cour ne s'est pas encore prononcé sur le fond en ce qui concerne le dossier dont le montant en jeu est de 2.090.502.135 Fbu. Le porte-parole de la Cour Anti-corruption a indiqué que le montant recouvré durant ce premier semestre par la Cour Anti-corruption s'élève à 175.570.333 Fbu ainsi que 960 kg de haricot, 128 kg d'huile de palme et 30 rouleaux de fil électrique. Aussi 12 décisions ont été rendues en chambre de conseil et 34 arrêts ont été exécutés.

Au niveau du Parquet Général près la Cour Anti-corruption, le porte-parole de la Cour Anti-corruption a fait savoir que 223 dossiers d'instructions et d'informations ont été ouverts, 209 dossiers clôturés et 15 dossiers exécutés. Les recouvrements s'élèvent à 326.386.310 franc burundais, 292.500 francs burundais remis en caution et un véhicule saisi, a-t-elle martelé.

-----  
[ REGULATION OU VERIFICATION DE LA GESTION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE] Le parquet général de la République organise une campagne d'inspection des prisons(vidéo)  
Justice : publié Jeudi, le 31/08/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

Une campagne d'inspection des prisons est organisée depuis mercredi 30 août 2017 par le parquet général de la République. Le Porte-parole du parquet général de la République Agnès Bangiricenge, indique qu'au cours de cette campagne, les magistrats vont constater toutes les irrégularités que pourraient contenir certains dossiers des détenus.

Le parquet général de la République organise une campagne d'inspection des prisons(vidéo)  
<https://youtu.be/nhy3sL76QgU%3Cbr%3E>

-----  
[REGULATION DES AGRICULTEURS ET CULTIVATEURS BARUNDI] Ngozi: L'ISABU sensibilise les cultivateurs à utiliser les sacs pics

Economie : publié Mercredi, le 09/08/2017 par NININHAZWE Gaudiose  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/4/221>

Les cultivateurs de la colline Rutanga, en commune GASHIKANWA de la province NGOZI ont reçu mardi 08/8/2017 une formation sur la manière de conserver leur récoltes de haricots et les techniques de conservation hermétique du haricot à l'aide des sacs de triple en phachage appelés PICS.

Cette formation leur a été donnée par l'ISABU en collaboration avec le programme TABRA. Eric Nduwarugira, formateur et responsable des recherches sur le haricot à l'Isabu a fait savoir que l'utilisation des produits chimiques a été proposée comme une méthode de lutte contre les pertes post récolte pour les plantes à graine.

Il a indiqué que par contre l'usage prolongé de ces produits conduit au développement des souches résistantes et qui sont nuisible à la santé des consommateurs.

Comme l'ont indiqué Eric Nduwarugira et Népon Ntukamazina, l'avantage des sacs tics est qu'on n'utilise pas de produits chimiques et par conséquent le produit conservé garde sa valeur nutritive et marchande.

Après cette formation, les sacs tics ont été donnés aux responsable de stockage de la récolté du Président de la République se trouvant à Rutanga et aux associations des cultivateurs de cette colline.

Les sacs pics coutent 8500 Francs burundais. Les cultivateurs demandent à L'Etat de les distribuer gratuitement car de ces sacs.

-----  
[REGULATION DES OUVRIERS, DES ARTISANTS, ET DES ENTREPRENEURS BARUNDI]  
L'AN analyse et adopte 2 projets de lois relatifs à l'accord de prêt du fonds de réhabilitation et de bitumage de la RN16

Economie : publié Jeudi, le 24/08/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/5/59>

L'Assemblée Nationale a analysé et adopté à l'unanimité mercredi 23 août 2017 deux projets de lois relatifs à l'accord de prêt du fonds de réhabilitation et de bitumage de la route nationale n°16 Bururi-Mahwa-Gitega, premier tronçon Bururi-Gakuba.

Les fonds seront donnés par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique(BADEA), le fond Saoudien de Développement et le gouvernement du Burundi. Jean Bosco Ntunzwenimana, le ministre des transports a fait savoir que le gouvernement du Burundi à privilégié la réhabilitation de la RN16 pour permettre une circulation adéquate des biens et des services en provenance de la Tanzanie et les provinces de Rumonge et Bururi vers les provinces du centre et du nord du pays. Il a tranquilisé, affirmant que les bailleurs sont en bon termes avec le gouvernement du Burundi.

[LA REGULATION DE LA POLITIQUE DES INSTITUTIONS] [LES PARTIS POLITIQUES]  
[CENI] Atelier d'échange sur l'amélioration de l'environnement politique pour le bon déroulement des élections 2020

Politique : publié Jeudi, le 31/08/2017 par rédaction info net <http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/5/104>

Le forum des partis politiques agréés au Burundi a organisé mercredi le 30 août 2017 à Bujumbura, un atelier d'échanges sur l'amélioration de l'environnement politique pour le bon déroulement des élections de 2020.

Selon les membres de ce forum, dans l'histoire du Burundi, chaque fois que les élections ont été organisées, elles aboutissaient à des résultats. Mais des conflits inhérents à ces résultats ont provoqué des situations de crise, raison pour laquelle ils ont organisé cette activité.

Le président du forum des partis politiques Honorable Félicien NDUWUBURUNDI a indiqué qu'ils ont organisé cette séance pour prévenir les conflits fréquents dans les processus électoral au Burundi. Il a également évoqué les attentes du forum des partis politiques.

Au cours des échanges, les représentants des partis politiques ont proposés qu'il faudrait faire des consultations avant la modification de la constitution pour qu'il y ait des idées consensuelles qui pourraient guider le travail de la commission en charge de l'amendement de la constitution. Le président du forum des partis politiques leur a promis qu'il prendra bonne note des souhaits des représentants des partis politiques.

---

SEPTEMBRE 2017

[BEGIQUE/FLANDRE][ LA POLITIQUE DE FORMATION EXTERIEURE/ OU DE L'EDUCATION EXTERIEUR] [LES GESTIONNAIRES BARUNDI - TUTSI] [LES SAVANTS/CHERCHEURS BARUNDI -BAPFUMU/BATWA ] UB: le Recteur se dit satisfait de la coopération avec le programme flamand d'appui institutionnel

Education : publié Mardi, le 19/09/2017 par NYANDWI Dieudonné

Le Recteur de l'Université du Burundi Gaspard Banyankimbona se dit satisfait des réalisations faites pendant les 7 ans de coopération avec le programme flamand d'appui institutionnel ULR-UOS à l'Université du Burundi.

C'était au cours d'une conférence que l'Université du Burundi a organisé mardi 19 septembre 2017 à l'endroit des partenaires étrangers, des enseignants chercheurs de l'Université du Burundi ainsi que des responsables à différents niveaux, pour évaluer les réalisations des 7 années d'activités.

Gaspard Banyankimbona indique que l'Université du Burundi continue de signer des conventions avec diverses universités pour son progrès.

[ REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE] La CVR demande le concours des membres du corps de défense et de sécurité dans la recherche de la vérité et réconciliation

Justice : publié Lundi, le 11/09/2017 par BIGIRIMANA Raphaël

La Commission Vérité et Réconciliation CVR a organisé lundi 11 septembre 2017 un atelier à l'endroit des officiers, membres des corps de défense et de sécurité. Monseigneur Jean Louis Nahimana Président de cette commission Vérité et Réconciliation a fait savoir que la CVR sollicite le concours des forces de défense et de sécurité du Burundi, afin qu'elles aident la CVR dans son travail de recherche de la vérité et réconciliation.

Le Président de cette commission l'a indiqué lors de l'ouverture d'un atelier à l'endroit des représentants des officiers de la police et de l'armée, un atelier sur le rôle des forces de défense et de sécurité burundaise dans la gestion des mémoires blessés.

Mgr Jean Louis Nahimana a fait savoir que la CVR les sollicite pour que les forces de défense et de sécurité burundaise aident la CVR à maîtriser les passions et les émotions afin que la CVR puisse aider les burundais à guérir les stigmates du passé douloureux qui a connu notre pays.

---

[ REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE EXTERIEURE ] Les justiciables les plus démunis vont avoir des avocats

Justice : publié Jeudi, le 14/09/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

Le ministère de la justice a organisé mardi 12 septembre à Bujumbura, une réunion du groupe sectoriel justice et état de droit en vue d'évaluer l'état de collaboration avec les partenaires dont le PNUD.

La réunion avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de la politique sectorielle 2016-2020 durant l'exercice 2017 ainsi que les conclusions de la première réunion

Dans cette réunion, ils ont identifié les défis du ministère . L'un des défis est le renforcement des capacités pour les plus jeunes dans le métier au moment où le centre de formation et de perfectionnement des juristes connaît des contraintes budgétaires.

L'autre concerne l'accès à la justice. L'Assistant du Ministre a indiqué que le ministère a mis en place des stratégies pour aider les justiciables où les plus démunis auront gratuitement des avocats qui vont les aider.

---

[REGULATION DES COMMERCANTS ET DES ENTREPRENEURS BURUNDI]

Atelier/parlement: l'insolvabilité du commerçant au Burundi au centre des échanges

Economie : publié Jeudi, le 28/09/2017 par BIGIRIMANA Raphaël

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/6/67>

Le parlement du Burundi en collaboration avec le projet de développement local pour l'emploi a organisé mercredi 27 septembre 2017 au chef lieu de la province de Gitega, un atelier de 3 jours sur le renforcement des capacités à l'endroit des parlementaires et fonctionnaires du parlement sur le thème : " Insolvabilité du commerçant au Burundi".

Dans son discours de circonstance, le 1er Vice-Président de l'Assemblée Nationale Agathon Rwasa a indiqué que l'atelier en question est venu au point nommé au moment où le projet de loi relatif à l'insolvabilité du commerçant au Burundi se trouve déjà sous analyse à l'Assemblée Nationale.

Selon le 1er vice Président de l'Assemblée Nationale, cet atelier est une bonne opportunité pour ces parlementaires d'acquérir des connaissances qui les aideront à mieux analyser ce projet de loi sur l'insolvabilité du commerçant au Burundi. Il indique également que le climat des affaires sera amélioré d'autant plus que les investisseurs nationaux et étrangers disposeront un cadre légal adéquat. Agathon Rwasa a en outre indiqué que ce texte de loi une fois promulgué permettra une lutte efficace contre la fuite des capitaux.

Pour Stanislas Makoroka Professeur à l'Université du Burundi et consultant, une fois ce projet de loi adopté, il sera un outil important pour le développement du pays. Le commerçant qui est au centre du débat constitue un maillot de la production. Nous sommes à une évolution de l'activité économique telle que le commerçant ne peut plus être pris comme un simple tireur de profit des autres. C'est un maillot de la production, c'est avec lui, et à travers lui que le pays peut se développer a martelé le consultant.

---

OCTOBRE 2017

[ REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE EXTERIEURE ] La loi spécifique sur les VSBG répond à plusieurs décisions de la déclaration de Kampala

Justice : publié Mercredi, le 20/09/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

Le ministère des relations extérieures et de la coopération internationale en collaboration avec le mécanisme national de coordination de la conférence international de la région des grands lacs(CIRGL) a organisé mercredi 20 septembre 2017 à Bujumbura une réunion de vulgarisation de la loi spécifique sur la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre(VSBG).

Le Burundi a mis en place cette loi pour répondre à la déclaration de Kampala signée le 16 décembre 2006 par les Chefs d'état et de Gouvernement des états membres de la CIRGL. Cette déclaration a mis en place 19 décisions pour prévenir, réprimer les VSBG et assister les victimes de ces dernières.

La motivation de cette déclaration de Kampala était que les VSBG étaient devenues monnaie courante dans la région des grands lacs suite aux guerres entre les pays voisins et ont été amplifiées par les guerres civiles qui se sont passées dans ces pays ou dans des pays limitrophes.

Le Secrétaire Permanent au ministère des relations extérieures et de la coopération internationale Dr Jean de Dieu Ndikumana qui a ouvert la réunion a indiqué que cette loi spécifique pour le Burundi vient pour mieux éradiquer ce fléau, sinon réduire sensiblement le nombre de victimes par crainte des sanctions renforcées dans la nouvelle loi.

Mr Ndikuriyo Aloys, consultant et membre du centre de formation de la justice en charge de la production des modules a indiqué que la nouvelle loi comporte 5 chapitres.

Dans le chapitre de la prévention des VSBG, on montre que le gouvernement a mis en place dans chaque poste de police une unité spécialisée ou un point focal et d'autres organes chargés de sensibiliser pour prévenir ce crime.

Dans le chapitre de protection des victimes des VSBG, le gouvernement a mis en place à travers les structures sociales, juridiques, sanitaires et éducatives, la détection précoce des cas de VSBG et la prise en charge intégrée des victimes.

Concernant la répression des VSBG, il a été créé une chambre spécialisée sur les VSBG au sein de chaque tribunal de grande instance. En matière des VSBG, les infractions prévues par la présente loi sont inamnistiables et imprescriptibles en ce qui concerne tant l'action publique que la peine.

Celles-ci sont également incompressibles et non gracieables.

Compte tenu du contenu de la loi spécifique sur les VSBG, les participants à la réunion ont constaté qu'elle vient répondre à plusieurs décisions de la déclaration de Kampala.

---

[REGULATION DES AGRICULTEURS, DES ELEVEURS, ET DES ENTREPRENEURS BARUNDI ] Agriculture: le monde rural est un vrai catalyseur de développement du monde Economie : publié Mercredi, le 18/10/2017 par BIGIRIMANA Raphaël

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/6/201>

Le secrétaire permanent au Ministère de l'agriculture et de l'élevage a procédé à la clôture des travaux de la table ronde sur les mécanismes de financement agricole au Burundi tenue du 17 au 18 octobre 2017 en mairie de Bujumbura.

Dans son discours, il a remercié le réseau AgriFrofocus pour avoir accepté de faire cette activité pendant cette semaine dédiée à l'alimentation. Il a indiqué que différents axes qui ont été présentés au cours des différents exposés, étaient centrés sur : le cadre légal et problématique du refinancement agricole, les produits financiers agricoles, la mobilisation de l'épargne et l'accès au financement agricole pour les jeunes.

Il a ajouté que les recommandations formulées vont éclairer sur les mécanismes à entreprendre pour que le financement du monde rural ne soit plus une contrainte mais un vrai catalyseur de développement du monde et partant de la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté au Burundi.

Les recommandations issues de cette table ronde étaient axées sur l'engagement des différentes autorités pour défendre les droits de la femme dans la prise de décision et le contrôle des terres ainsi que la production. Les participants ont également recommandé aux institutions de micro finances de s'engager dans le milieu rural.

Ils ont aussi recommandé la sensibilisation des femmes à travailler en association et le développement du crédit solidaire qui est l'un des instruments permettant d'ouvrir aux femmes l'accès au crédit.

[REGULATION MEDIATIQUE] Atelier médias sur les "Objectifs du Développement Durable" à l'occasion de la Journée des N U

Economie : publié Mardi, le 24/10/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/6/236>

A l'occasion de la journée des Nations Unies célébrée le 24 octobre de chaque année. Le centre d'informations des Nations Unies au Burundi a organisé mardi 24 octobre 2017, un atelier médias sur les "Objectifs du Développement Durable" ODD en sigle.

Le 1er janvier 2016, le monde a officiellement lancé le programme 2030 pour le développement durable, un plan d'action transformateur basé sur les 17 objectifs de développement durable, dans le but d'aborder les défis urgents et mondiaux des 15 prochaines années. Ces 17 ODD comportent 169 cibles et 338 indicateurs, dont 241 approuvés par 193 pays membres des Nations Unies

Ce programme, qui constitue une feuille de route pour les individus et la planète, va capitaliser sur le succès des objectifs du millénaire pour le développement et assurer un progrès économique et social durable à travers le monde.

Selon Arthur Rushemeza économiste national, d'ici 2030, on entendra par ODD la transformation des vies tout en préservant la planète. L'agenda 2030 s'engage à ne laisser personne pour compte et contraint les Etats membres des Nations Unies à s'efforcer à atteindre en priorité ceux qui ont été laissés le plus pour compte. Il ajoute que les Etats membres s'engagent à s'attaquer aux causes de pauvreté multidimensionnelle, des inégalités et discriminations ; de réduire les vulnérabilités des personnes le plus marginalisées.

Pour Marie Jeanne Hashazinka directeur général à la planification, la mise en œuvre nationale des ODD doit comporter 4 éléments essentiels dont les politiques, les financements, les moyens humains, les techniques et les indicateurs. Elle précise que les prochaines étapes au Burundi sont entre autres le plaidoyer autour des priorités nationales ODD ; intégrer les priorités nationales ODD dans les cadres programmatiques de développement national ; renforcement des capacités des acteurs à mettre en œuvre les ODD ; renforcement et mise en place des mécanismes de suivi

évaluation ; aligner la stratégie nationale de mobilisation des ressources aux exigences des ODD et enfin formuler et mettre en œuvre les programmes et projets ODD.

Marie Josiane Hashazinka termine son propos en indiquant qu'une mobilisation des ressources internes est plus que nécessaire pour accroître l'assiette fiscale et que le pays a des potentialités pour financer la mise en œuvre des ODD

En application de l'ODD4 concernant l'éducation qui est d'ailleurs une des priorités du gouvernement du Burundi. La directrice de l'UNESCO Irina Bokova indique ce 24 octobre 2017 que l'éducation est une responsabilité partagée entre tous : les gouvernements, les écoles, les enseignants, les parents et acteurs privés. Irina Bokova ajoute que rendre des comptes renvoie à la manière dont les professeurs enseignent, les étudiants apprennent et les gouvernements agissent. Cette responsabilité doit être définie avec soin et reposer sur les principes d'équité, d'inclusion et de qualité.

[REGULATION ENERGETIQUE] AREEM : atelier sur la dissémination du cadre réglementaire des secteurs de l'eau potable et de l'électricité au Burundi

Economie : publié Mercredi, le 25/10/2017 par HAKIZIMANA Placide

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/6/248>

Le Ministère de l'Energie et des Mines a organisé mercredi 25 octobre 2017 un atelier sur la dissémination du cadre réglementaire des secteurs de l'eau potable et de l'électricité au Burundi.

L'atelier est organisé à travers l'Agence de Régulation des Secteurs de l'Eau potable, de l'Electricité et des Mines (AREEM). L'objectif de l'atelier était d'informer le public et les différents acteurs publics et privés des missions de l'AREEM et des textes de loi.

Dans son discours d'ouverture, le Directeur Général de l'AREEM Donat Niyonzima qui a représenté le Ministre a indiqué que cette agence ayant la régulation des secteurs de l'eau potable et de l'électricité dans ses attributions a pour mission de réguler ces services publics afin d'assurer un développement ordonné et rentable. Elle a aussi mission d'améliorer les conditions de vie de la population.

L'AREEM a pour objectif de garantir la transparence dans la production et la commercialisation de l'eau potable et l'électricité. Il a aussi la mission de garantir la concurrence loyale et la bonne gouvernance dans ce secteur ainsi que la protection des consommateurs dans ses droits.

Donat Niyonzima a dit que la régulation des services publics de l'eau potable et de l'électricité résulte d'une politique volontariste du Gouvernement du Burundi entamée depuis les années de 200 et visant la libéralisation de ces secteurs.

Il a expliqué que l'Etat ne peut pas assuré à lui seul le développement des secteurs de l'eau potable et de l'électricité faute de moyens financiers. C'est pourquoi le Gouvernement appel alors les investisseurs privés de s'impliquer dans ce secteur.

[REGULATION DE LA POLITIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE / INFORMATIQUE] [REGULATION DE LA POLITIQUE DE LA EDUCATION ] BIHUB : Pour l'apprentissage de l'informatique depuis le bas âge

Sciences : publié Jeudi, le 19/10/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

Burundi innovation hub (BIHUB) en partenariat avec le secrétariat exécutif des TIC a animé une conférence de presse mercredi 18 octobre 2017 qui avait pour objectif le lancement des activités de Africa Code Week.

Comme l'a indiqué la directrice de BIHUB Natacha Nduwimana, Africa Code Week a pour objectif de réunir les efforts et expertises au service de l'éducation des jeunes générations dans la manipulation des outils informatiques et la programmation pour mieux préparer leurs rôles futures au service de la société au 21ème siècle.

Natacha Nduwimana dit que BIHUB vise également à apporter sa contribution en tant qu'incubateur qui amène ses adhérents et la communauté des innovateurs à développer des idées à potentiel commercial et dont le marché a besoin ainsi qu'à réduire l'inégalité des genre. Cela favoriserait la collaboration entre les PTME et les créateurs de technologies innovantes en introduisant une culture financière et la connaissance des affaires par des formations et le mentorat. Le BIHUB collabore avec 24 écoles éparpillées dans le pays où les élèves de 2 à 17 ans apprennent à faire la programmation informatique et a déjà formé plus de 100 enseignants du primaire et du secondaire.

[LA REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE] Les députés analysent le projet de loi portant révision du régime pénitentiaire <http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/7/42>  
Politique : publié Mardi, le 31/10/2017 par NININHAZWE Gaudiose  
L'Assemblée Nationale s'est réunie mardi 31 octobre 2017 pour analyser le projet de loi portant révision du régime pénitentiaire. La ministre de la justice, Aimée Laurentine Kanyana était invitée à l'Assemblée Nationale pour donner des éclaircissements sur ce projet de loi. Dans son exposé des motifs, la Ministre de la Justice a indiqué que le but principal de la révision de cette loi est lié à l'amélioration des conditions de bonnes conditions des détenus. Elle a cité quelques innovations apportées notamment les infirmeries des prisons qui deviendront des structures médicales, les catégories des vulnérables comme les femmes, les handicapés ainsi que les mineurs qui ne sont plus internés dans les prisons mais dans des centres de rééducation spécifiques.

---

NOVEMBRE 2017

[REGULATION POLITIQUE] L'ISTEEBU célèbre la 25ème journée africaine et le 6ème mois de la statistique au Burundi  
Economie : publié Jeudi, le 23/11/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

L'"Institut des statistiques et d'études économiques du Burundi" (ISTEEBU) a organisé jeudi 23 novembre 2017 une réunion d'échange dans le cadre de la célébration de la 25ème journée africaine de la statistique et du 6ème mois de la statistique au Burundi. Cette célébration se fait sous le thème: « améliorer les vies en améliorant les statistiques économiques »

Selon le Directeur Général de l'ISTEEBU, Nicolas Ndayishimiye, les statistiques économiques influencent beaucoup et montrent l'image du pays en ce qui concerne la croissance économiques. Il indique que les statistiques donnent l'état des lieux quand vous élaborez un projet et quand vous commencez à le mettre en œuvre. Ces statistiques vont aider à faire le suivi et l'évaluation des projets en cours d'exécution et le pas déjà franchis dans lesdits projets explique dit Nicolas Ndayishimiye.

Le Directeur Général ajoute que la célébration de cette 25ème journée africaine arrivée au moment où le gouvernement du Burundi est en train d'élaborer son plan national de développement sur la période allant de 2018 à 2022.

Il mentionne que les données du système statistique mis à la disposition des décideurs vont servir à alimenter, à faire le suivi et l'évaluation du plan national du développement. Les statistiques doivent servir à guider la prise de décision et apprécier les progrès qui sont réalisés dans la mise en œuvre de tels ou tels autres programmes et dans tous les secteurs de la vie nationale.

Nicolas Ndayishimiye indique également que la situation des statistiques économiques au niveau des prix montre que le Burundi enregistre une inflation annuelle à 2 chiffres qui a passé de 10,4 à 15,4%, d'avril à octobre 2017.

Au niveau de la croissance économique, les données dont dispose l'ISTEEBU montrent qu'en 2015 la croissance économique a été négative de -0,3% comparativement aux années antérieures.

Au niveau de la monnaie, il a indiqué que les statistiques montrent que la monnaie locale se déprécie par le rapport au dollar et à l'Euro dans une proportion qui varie de 1,1% jusqu'à 4,4%.

Quant à l'industrie, elle a connu une croissance qui varie de 2,3% par rapport à l'an 2015 selon le Directeur Général de l'ISTEEBU selon Nicolas Ndayishimiye.

Le Directeur de l'ISTEEBU a souligné que les défis auxquels l'ISTEEBU fait face sont de deux catégories :

D'abord il y a la difficulté liée à la culture statistique où les burundais ne s'intéressent pas aux données statistiques, l'autre défi étant lié au moyen financier insuffisant dont dispose le système national de statistique, déplore-t-il.

---

[BUDGET GENERAL][REGULATION ECONOMIQUE] AN: la cour des comptes présente ses commentaires sur le projet de loi du budget général de l'Etat Economie : publié Jeudi, le 30/11/2017 par NYANDWI Dieudonné  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/8/17>

La cour des comptes a présenté mercredi 2017 à l'Assemblée Nationale, ses commentaires sur le projet de loi du budget général de l'Etat exercice 2018.

Selon l'analyse de la cour des comptes, les ressources du budget général de l'Etat pour l'année 2018 sont estimées à 1 224 125 399 430 francs burundais contre 1 152 765 657 245 francs burundais en 2017, soit un accroissement de 71 359 742 185 francs.

Le Président de la cour des comptes Elysée Ndaye qui a présenté ces commentaires a fait remarquer que l'estimation des recettes courantes pour l'année 2018 n'est pas très fiable car, a-t-il expliqué, la base de calcul n'est pas visible, ce qui nécessite des éclaircissements de la part du Ministre des Finances.

Selon toujours le Président de la cour des comptes, le projet de loi du budget général de l'Etat exercice 2018 devait être déposée à l'Assemblée Nationale le 1er jour de l'ouverture de la session d'octobre, ce qui n'a pas été le cas, en violation de l'article 176 de la constitution.

Un autre constat qui a été soulevé lors de ces commentaires concerne le fait que le Gouvernement devra recourir aux avances de la BRB alors que l'article 12 de la loi des finances l'en empêche.

Les honorables députés ont également soulevé une inquiétude en rapport avec le coût des exonérations qui s'élève à 111 milliards prévus dans ce projet de loi alors que les exonérations ne devraient pas dépasser 18 milliards.

Face à toutes ces inquiétudes, le Président de la cour des comptes a fait quelques recommandations, indiquant que le Ministre des Finances devrait apporter au parlement des éclaircissements y relatifs avant l'analyse et l'adoption dudit projet de loi.

-----  
[REGULATION DE LA POLITIQUE JUDICIAIRE] La CNTB prête à clôturer plus de 2000 litiges avant 2018

Justice : publié Jeudi, le 09/11/2017 par BUZUGURI Goreth

La Commission Nationale des Terres et autres Biens(CNTB) dit qu'elle est prête à clôturer plus de 2000 litiges, des dossiers pendants qui ressortent de ses compétences avant l'an 2018.

Pour y arriver, la commission des recours a été renforcée passant de 8 à 47 membres pour analyser dans les plus brefs délais ces dossiers. Cela ressort d'un point de presse animé par le porte-parole de la CNTB Dieudonné Mbonimpa le 09 novembre 2017.

Le porte-parole de la CNTB indique que la stratégie de la CNTB est que les 50 membres de la CNTB qui étaient subdivisés au niveau des provinces viennent renforcer les 8 membres des commissions ad hoc de recours pour clôturer dans les plus brefs délais les décisions qui se trouvaient dans les commissions de recours.

Et d'ajouter que la CNTB a communiqué aux parties plaignantes qui ont déposé leurs plaintes dans les commissions de recours de se rendre au bureau de la délégation provinciale de la CNTB pour remplir les questionnaires qui sont opérationnelles depuis le 1er novembre 2017. La commission fait appel aux administratifs et magistrats des provinces de faciliter cette tâche.

-----  
[REGULATION DE LA POLITIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE / GEOGRAPHIE] Journée/Géomatique: les systèmes d'Informations géographiques touchent notre vie

Sciences : publié Mercredi, le 15/11/2017 par NYANDWI Dieudonné

Le Burundi s'est joint mercredi 15 novembre 2017 au reste du monde pour célébrer la journée mondiale de la Géomatique édition 2017, sous le thème:

"Les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) touchent notre vie".

A l'occasion de cet événement, le Bureau de Centralisation Géomatique (BCG) du ressort de la 2<sup>e</sup> Vice-présidence de la République en collaboration avec l'Institut de Recherche américain sur le Système Environnemental (ESRI) a organisé des exposés sur les SIG en vue d'échanger sur le niveau d'utilisation de ces outils de développement durable.

Selon le Secrétaire Exécutif Permanent du BCG, Frédéric Ngendabakana, la Géomatique est une science qui s'occupe de la cartographie pour décrire le monde et ses territoires et qui fournit à l'homme une information géographique utile pour la réalisation de ses besoins et ses rêves. Le Chef de cabinet civil à la 2<sup>e</sup> Vice-présidence de la République Mpfubusa Déo-Bède a quant à lui indiqué que la célébration de cette journée au Burundi vise à informer, sensibiliser le public, promouvoir l'utilisation des SIG et démontrer l'importance des données géographiques pour le monde qui nous entoure.

M. Mpfubusa Déo-Bède a également fait savoir que le système d'information géographique apparaît de nos jours comme des outils de gestion, de concertation, de planification, d'aide à la décision et de suivi des politiques des gouvernements. Ainsi, a ajouté Déo Bède Mpfubusa, le système d'information géographique est devenu un outil incontournable dans le développement social et économique des pays et de leurs peuples.

Le Chef de cabinet civil à la 2<sup>e</sup> Vice-présidence de la République a précisé également que le système d'information géographique permet d'aborder de nos jours des thèmes diversifiés comme le logement, la pression foncière, l'emploi, les services à la population, la protection de l'environnement, le développement des infrastructures routières et numériques ou le gisement des minerais etc.

Il a donc invité les entreprises publiques et privées à profiter des avantages de la géomatique dans la planification et ainsi développer des compétences excellentes en matière des SIG.

M. Mpfubusa Déo-Bède a expliqué que cette filière leur permettra d'avoir un accès direct à une large information sur le territoire du Burundi et mènera par conséquent vers une prise de décision plus intelligente et efficace et un fonctionnement plus performant.

Il sied de noter que le monde célèbre cette journée depuis 1999, tandis que la première journée du SIG au Burundi a eu lieu en date du 20 novembre 2013.

-----  
DECEMBRE 2017

[LA REGULATION DE LA POLITIQUE DES INSTITUTIONS ] Révision/Constitution: le Président de l'AN recommande aux députés d'appuyer les membres du gouvernement  
<http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/9/4>  
Politique: publié Samedi, le 30/12/2017 par Kurubone Alfred

Au cours de son discours de clôture de la session ordinaire du mois d'octobre, le Président de l'Assemblée nationale Pascal Nyabenda a réaffirmé le soutien de l'Assemblée nationale au gouvernement du Burundi dans la campagne en cours d'explication des principales modifications du projet de Constitution.

Au cours de cette clôture qui a eu lieu samedi 29 décembre 2017, Pascal Nyabenda a recommandé aux députés qui vont en vacances de mettre à profit leur temps et appuyer les membres du gouvernement dans leur campagne en faveur du prochain référendum.

Le Président de l'AN a rappelé que l'Assemblée nationale s'est associée aux autres institutions de l'Etat et à la population en date du 12 décembre 2017 lors des cérémonies de lancement des activités préparatoires au référendum sur la Constitution de la République du Burundi. Comme il l'a indiqué, l'AN encourage la Commission électorale nationale indépendante pour qu'elle travaille

d'arche pied et prépare bien cette événement destiné à concrétiser le souhait exprimé par le peuple burundais lors du dialogue inter burundais.

Pascal Nyabenda a également affirmé que l'Assemblée nationale a voté au cours de cette session d'octobre, le projet du budget général de l'Etat exercice 2018 et a indiqué qu'il s'agit visiblement d'un budget d'austérité. Pascal Nyabenda a invité par conséquent les institutions étatiques appelées à gérer ce budget à plus de vigilance et à veiller au bon usage de fond mis à leur disposition.

Il a félicité le gouvernement pour le pas franchi dans la lutte contre la fraude « cela aura un impact très positif sur la collecte des recettes fiscales de l'Etat », a-t-il dit. Comme il l'a précisé, l'Assemblée nationale a lancé un appel à tous les citoyens pour ce budget pour que tous les moyens soient utilisés à bon escient. Il a ainsi appelé chaque institution étatique à établir ses priorités pour le bien être du peuple burundais dans son ensemble.

[ REGULATION DE LA JUSTICE ] Le conseil supérieur de la magistrature échange sur certains points en matière de la justice(vidéo)

Justice : publié Vendredi, le 22/12/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

Le Président de la République Pierre Nkurunziza a tenu vendredi 22 décembre 2017 au palais présidentielle de Gitega, une réunion extraordinaire du conseil supérieur de la magistrature. Les points à l'ordre du jour étaient l'avancement de grade de certains magistrats, la nomination à titre définitif de certains magistrats, la mise en retraite de certains magistrats, les recours de certains magistrats ainsi que les divers. La réunion s'est poursuivie à huit-clos.

Le conseil supérieur de la magistrature échange sur certains points en matière de la justice(vidéo)  
<https://youtu.be/3Amb9ueqBC0>